



Vente maison en usufruit

Par cloporte

Je suis mère de 2 enfants mineurs; avec mon compagnon (PACS)décédé nous avons acheté en communauté une maison dont j'ai l'usufruit.

Je souhaite vendre cette maison pour acquérir un appartement mais il semble que je ne peux pas disposer de la part appartenant à mes enfants; cela est il exact?